

Plan de remise à niveau S.S.I.A.P3

Cette formation est obligatoire pour les chefs de service n'ayant pas eu d'activité professionnelle depuis plus de 3 ans.

Chef de service de sécurité : durée 38 heures

Les outils d'analyse : trame, le C.I.I.C.D.V.C.R.E.M. (18h)

Les documents administratifs : connaissance et mise à jour (6h)

Le registre de sécurité : le contrôler, le mettre à jour (2h)

Organiser le service : gestion du personnel et des moyens du service (12h)

Validation

Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage.

Dans le cas d'une défaillance ou d'une insuffisance notoire, une remise à niveau sera proposée.

Une appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas sera transmise à l'employeur.